

Je souhaite être candidat.e

sur les listes CGT au nom de l'UGICT-CGT

Nom : _____ Prénom : _____

Age : _____ Sexe : Homme Femme

Collectivité employeur : _____

Direction : _____ Grade : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone perso. : _____ Téléphone prof. : _____

E-mail perso. : _____ E-mail professionnel : _____

pour l'instance ou les instances paritaires suivantes :

C.A.P. C.T. C.H.S.C.T. CASDEC C.C.P.

Je souhaite adhérer à l'UGICT-CGT

OUI NON

Je souhaite être informée des futures actions de formation

OUI NON

Coupon à retourner à :

UGICT-CGT Rennes Ville et Métropole

8 place de Torigné

35200 RENNES

ou par courriel à ugict-cgt@rennesmetropole.fr

Site internet : rennesmetropole.reference-syndicale.fr

➔ **L'UGICT-CGT vous ouvre ses listes de candidatures**



Les enjeux des élections professionnelles :

Entre le 29 novembre et le 6 décembre prochain, vous, agent de nos collectivités serez amenés à désigner, par l'intermédiaire d'un vote électronique, vos représentants dans les différentes instances représentatives du personnel. Ce vote est lourd d'enjeux car il va déterminer, pour une durée de 4 ans, les organisations syndicales appelées à négocier des accords.

Ces instances représentatives sont :

- Le Comité Technique commun (CT) intervient pour la défense de nos droits collectifs tels que l'organisation et le fonctionnement des services, les orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences, les projets de fusion ou de transferts de compétences et de personnels, l'aide à la protection sociale complémentaire (mutuelle), l'action sociale, le régime indemnitaire, la désignation des ratios pour les avancements de grade, la formation, l'insertion et l'égalité professionnelle.
- Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) qui siègent au niveau local (nouveau 2018). Elles traitent les différents sujets relatifs aux carrières individuelles et cadre d'emploi, dans chacune des catégories A, B et C. Elles interviennent aussi pour la défense des droits individuels.
- Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), créé dans la fonction publique territoriale en 2014, 70 ans après les CHSCT de droit privé. Le CHSCT occupe un rôle stratégique concernant la sécurité et la protection physique et mentale de tous les personnels, l'analyse des risques professionnels, l'amélioration des conditions de travail et l'accès des femmes à tous les emplois.
- Le Comité d'Action DEs Collectivités (CASDEC) a pour principal objectif de promouvoir et favoriser l'amélioration de la qualité de vie de ses adhérents et de leur famille.
- Les Commissions Consultatives Paritaires qui sont des nouvelles instances locales, qui concernent les agents contractuels de toutes les catégories. Elles sont consultées pour avis concernant le droit syndical, les demandes de révision d'entretien professionnel, les procédures disciplinaires, de licenciement et de reclassement et le non-renouvellement de contrat des agents investis d'un mandat syndical.



**pour faire entendre
votre voix dans
les instances paritaires**

➔ **L'UGICT-CGT vous ouvre ses
listes de candidatures**



La raison d'être du syndicalisme est la défense des intérêts individuels et collectifs. Chaque jour, à tous les niveaux, se négocient les éléments principaux de socle social en termes de travail, de formation. Dans le même temps et sur chaque lieu de travail, le syndicalisme doit veiller à faire appliquer les droits souvent issus de négociations et à favoriser l'émergence de nouvelles revendications. L'UGICT-CGT est porteuse des aspirations des agents de catégories A et B ainsi que des Agents de Maîtrise sans renoncer à construire les convergences avec les autres catégories d'emplois : avoir prise sur le contenu du travail, faire reconnaître sa qualification et son utilité sociale.

L'UGICT-CGT cherche, dans l'échange et le dialogue, des réponses collectives aux questions que vous vous posez. C'est ainsi que nous œuvrons dans les instances représentatives :

- pour le droit à la carrière de chaque agent,
- le respect d'une véritable égalité professionnelle,
- l'amélioration des conditions et organisations du travail soucieux de l'équilibre des temps entre vie privée et vie professionnelle,
- la reconnaissance et la valorisation du statut Cadre,
-

Nous le faisons en veillant à chaque instant à y associer les premiers concernés :
VOUS.

L'UGICT-CGT décide de bousculer les codes. Elle invite chacun de vous, désireux d'assurer une juste représentativité de ce qu'est notre diversité, à devenir candidat aux élections de décembre prochain. En ouvrant les listes de la CGT, l'UGICT-CGT a l'ambition de donner de la vigueur et de la force à un syndicalisme qui vous ressemble, utile aux personnels.

Un syndicalisme qui fait de l'échange et du respect de la diversité une force capable d'améliorer le quotidien. Alors cette fois, prenez place sur une liste CGT au nom de l'UGICT-CGT, nous vous souhaitons la bienvenue....



**pour faire entendre
votre voix dans
les instances paritaires**